

## LA BOURSE

Closure d'hier à Galata  
L'or . . . . . 528 —  
Ltsq. . . . . 632 —  
Francs . . . . . 250 —  
Lires . . . . . 141 —  
Marks . . . . . 15 50  
Leis. . . . . 24 —  
Levas . . . . . 20 50

## ABONNEMENTS

UN AN SIX MOIS

Lts. Lts.  
Constantinople...9 5.  
Province.....11 6.  
Etranger frs...100 frs...60

# LE BOSPHORE

Saissez dire, laissez-vous blâmer, condamner, emprisonner, laissez-vous pendre, mais publiez votre pensée

PAUL-Louis COURIER.

3me Année.— No 693

VENDREDI

10

FEVRIER 1922

## Journal Politique, Littéraire et Financier

ORGANE FRANÇAIS INDÉPENDANT

Directeur-Propriétaire MICHEL PAILLARÈS

LE Numéro 100 PARAS

## RÉDACTION-ADMINISTRATION

Péra, Rue des Petits-Champs, No 5

TELEGRAMME «BOSPHORE» PERA.

Téléphone Péra 2089.

## LA BOURSE DE GALATA

## La baisse du change et ses profiteurs

## Les Etats-Unis et les dettes alliées

Quand l'Angleterre et la France allèrent à la Conférence de Washington dite du désarmement — dont les résultats consignés sur parchemin ne pourront être appréciés que lorsque les dispositions arrêtées auront été ratifiées et sanctionnées par tous les parlements des pays intéressés — des idées, qui sont maintenant démontrées erronées, avaient cours. L'Amérique, croyait-on, sortait du « splendide isolement » de la doctrine de Monroe pour s'intéresser aux affaires d'Europe et y participer. D'aucuns voyaient même déjà la Conférence devant aboutir à des traités de garanties; à la mise en œuvre des Réparations, grâce au concours américain; au règlement des dettes contractées par les Alliés pendant la guerre. De toutes ces prévisions, de toutes ces espérances, rien n'est resté devant la réalité des faits.

M. Balfour et M. Briand votaient encore dans l'Atlantique vers New-York que le colonel Hervey, ambassadeur des Etats-Unis à Londres, prononçait un discours sensationnel dans lequel il affirmait que l'Amérique ne voulait aucune alliance, parce que ce n'était pas son intérêt. Et il ne se gênait pour dire que si les Etats-Unis étaient intervenus dans la lutte mondiale ce n'était nullement pour assurer la victoire de la démocratie sur l'autocratie — dans les deux camps ennemis, en effet, autocratique et démocratique étaient également représentées. L'Amérique avait compris — et ce fut grâce à Roosevelt — que si l'Allemagne était victorieuse, il n'y avait plus de sécurité pour elle. « Nous avons, proclamait l'ambassadeur, envoyé nos soldats uniquement pour sauver les Etats-Unis. » L'Amérique s'intéresse peu aux affaires d'Europe, en dehors du désarmement,

Avant de s'occuper du problème des Réparations, les Etats-Unis ont voulu résoudre celui des dettes de leurs débiteurs. M. William Bayard, qui fut, avant M. Wilson, le chef incontesté du parti démocrate, reprenant l'idée lancée par M. Keynes de l'annulation des dettes internationales, avait mis en parallèle cette annulation et le désarmement. Il demandait pourquoi le peuple américain qui avait dépensé plus de 30 milliards pour la guerre n'aurait pas dépensé pas encore 10 autres pour y mettre le point final. Son projet était trop long pour être exposé ici, mais ce qui le visait dans son essence c'est qu'il exigerait également l'Allemagne de la dette qu'elle avait contractée envers ses vainqueurs. On avait parlé cependant de la convocation, pour cette année, d'une Conférence économique et financière, qui aurait siège à Londres ou à Paris pour s'entendre sur l'annulation partielle des dettes de guerre entre les Alliés. M. Vanderlip, le millionnaire bien connu, avait même préparé un projet de règlement.

Mais dans les sphères officielles, on était nettement opposé à toute réduction. Au mois de décembre, le président Harding, d'accord avec les chefs de la majorité républicaine du Sénat, déclara que le projet de loi pour le remboursement des dettes alliées viendrait devant la Haute Assemblée aussitôt qu'elle rentrerait en session. Le Sénat a voté, par 39 voix contre 25, la consolidation des dettes alliées.

Aux termes du projet, une commission de cinq membres, ayant à sa tête le secrétaire du Trésor, aura pouvoir, après approbation du président, de consolider les dettes étrangères, d'en changer ou d'en retarder la date de paiement, soit du capital, soit des intérêts, soit des deux simultanément. L'écroulement des dettes ne s'étendra pas au delà

## S.S. Mélétios IV préside pour la première fois le St-Synode

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Ce projet a un corollaire inattendu. Aussitôt que les conclusions de la commission des finances eurent été déposées, le sénateur Mac Cormick déposa une motion demandant que le secrétaire d'Etat fit connaître les dépenses, les réserves et les déficits des Etats européens. La proposition insiste spécialement pour que M. Hughes se renseigne notamment sur le montant des sommes que chaque pays consacre à son armée de terre et fasse figurer à côté le montant des intérêts dus aux Etats-Unis par chacun de leurs débiteurs européens. Pour assez désobligeante qu'elle soit à l'égard de l'Europe, la motion Mac-Cormick est encore modeste en comparaison du rapport de M. Hoover, l'ex-familist de l'ex-président Wilson, sur les dettes alliées. Il réclame la réduction des forces armées de certaines nations du continent européen, l'entretien de celles-ci étant l'une des principales causes de l'inflation fiduciaire et l'un des plus grands obstacles à l'équilibre budgétaire.

L'Angleterre doit aux Etats-Unis 4,166 millions de dollars, la France 360 millions, ce qui, au cours du change, représente environ un milliard, exigible à partir d'avril. La première envisage les échéances américaines avec flegme. M. R. Mac Kenney, ex-chancelier de l'Échiquier, président du conseil d'administration d'une des plus grandes banques de Londres, partisan de l'annulation des dettes, disait récemment: « Nous sommes de gros créanciers et, à l'égard des Etats-Unis, nous sommes également débiteurs. Comme débiteurs, tout ce que j'ai à dire, c'est que l'Angleterre paie ses dettes. Mais, comme créanciers, je suis d'avis que l'Angleterre ferait preuve d'un egoïsme très sage, vu la situation inaustruelle, en annulant toutes les dettes des autres pays alliés. » La France aussi paie ses dettes. Elle n'a jamais manqué à sa parole. Mais, en regard d'elle, l'Angleterre est dans une situation privilégiée, car c'est la France qui a été le plus dévastée, qui a eu le plus de morts, qui a le plus sacrifié à la cause commune, qui a encore le plus de charges à supporter. Elle a spécialement droit à des réparations pour les dommages qu'elle a subis et que les autres n'ont pas éprouvés.

Si la France maintient une forte armée sous les armes, ce n'est pas pour le plaisir de dépenser de l'argent. Elle y est contrainte par le souci de sa sécurité. Son armée est la seule garantie qu'elle possède. Et de sa sécurité, il ne fait pas l'oublier, dépend celle du monde entier. Les sénateurs Borah, Mac-Cormick et autres qui ont si bien parlé, à Washington, auraient pu se rappeler auparavant les souvenirs de leur histoire. Après avoir envoyé ses flottes et une armée au secours des Etats-Unis, le gouvernement de Louis XVI leur piéta de nombreux millions et sans intérêts aucun. Ceux-ci ne furent réclamés qu'une vingtaine d'années après et payables en nature, en ble. Une partie est encore en souffrance. Malheureusement, le grand citoyen américain Teddy Roosevelt est mort.

A. de la Jonquiére.

## Les affaires d'Angora

### Fabriques militaires

Le commissariat de la défense nationale a décidé de réorganiser et d'agrandir les fabriques militaires.

Des crédits extraordinaires seront demandés à l'assemblée nationale afin de mettre ce projet en application. Des ingénieurs étrangers seront engagés pour ces fabriques.

## La solidarité franco-anglaise

### Importantes déclarations de M. Lloyd George

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une puissance ne pourront être acceptées au lieu et place des garanties d'une autre puissance.

Le 11 juillet 1917. Les intérêts seront à 4 1/4 %, au minimum. Les garanties d'une

les pays, est la résultante de deux ou de plusieurs maux dont ils souffrent : cherchez des loyers, de la main-d'œuvre, change etc.

La loi sur les loyers a été sabotée par une infime minorité de ventres dotés au détriment non seulement des locataires mais aussi au détriment de la grande majorité des petits propriétaires qui en souffrent par ses conséquences : sous prétexte de protéger ces propriétaires très intéressants, et ce prétexte était-il sincère ?, on a ruiné la vie économique de la capitale sans se rendre compte qu'une ruine entraînerait l'autre.

Dans un article que j'ai publié, en octobre 1920 si je m'en rapporte à ma mémoire, alors que tout était pour le mieux dans la meilleure des capitales vivant dans l'illusion de l'abondance, j'ai cherché à mettre en garde les ventres dorés eux-mêmes contre leur voracité.

Les événements ont dépassé mes prévisions pessimistes et plus tôt que je ne le croyais ; six mois après en effet, concordance au premier abord paradoxale, la crise immobilière venait se joindre à la crise du logement ; les propriétaires perdent plus du tiers de leur valeur malgré que les loyers continuaient et continuaient encore à être exorbitants ; la loi a voulu donner une entorse à la raison, la raison toute puissante a mené la loi à la faillite.

Il n'est pas superflu d'attirer l'attention des autorités compétentes sur cette question alors qu'elle est remise à l'examen d'une commission spéciale.

De même la baisse du change, dans un pays aussi peu exportateur que le nôtre, surtout en ce moment, a un effet plus funeste encore sur la cherté de la vie et il ne faudrait pas que cette question fut également sabotée par une discussion, comme celle du pseudo-saraf Machin, où l'esprit peut fouroyer la raison.

Y a-t-il un seul Anglais à Londres, un seul Français à Paris qui soutiendrait la théorie de la baisse du change de son pays pour favoriser l'exportation ?

Un lendemain de l'affolement d'octobre dernier tous les magasins ont retiré les étiquettes piquées sur leurs marchandises ; elles ont reparu plusieurs semaines après mais avec des prix notablement augmentés.

La baisse du change est bien une calamité publique, sauf pour quelques profiteurs, et c'est manquer bien de tact que de lancer des flèches d'esprit sur la misère publique ; il serait moins macabre de faire danser un cortège carnavalesque dans la cour des miracles ; mais en Orient tout arrive.

Même de soutenir publiquement les bienfaits de la crise du change au moment où tout l'appareil imposant de la conférence de Gênes va se mettre en mouvement précisément pour chercher le remède à ce fléau international.

Pour moi les étiquettes des magasins me donnent le vertige et si j'ai tout d'attribuer nos hauts prix aux loyers au change, à la spéculacion que le lecteur convaincait du contraire me jette la pierre.

J. Fua.

## EN FRANCE

### Au Quai d'Orsay

Paris, 9. T. H. R. — M. Poincaré, président du conseil, s'entretint ce matin avec M. Viviani.

**La présidence de la cour internationale de justice**

La Haye, 9. T. H. R. — M. André Weiss, membre de l'institut et conseiller juridique du ministère des affaires étrangères, fut élu président de la cour internationale de justice.

**Devant la commission de l'armée et des finances**

Paris, 6. T. H. R. — M. Poincaré fit hier devant les commissions de l'armée et des finances réunies un exposé relatif à la loi de recrutement dont la Chambre va aborder la discussion.

M. Poincaré se trouve d'accord avec la commission des finances pour enlever tout prétexte aux accusations d'impérialisme portées contre la France, en veillant à ce que le chiffre des dépenses du budget de la guerre de 1923 ne dépasse pas le chiffre de 1922.

« La France doit être une puissance militaire, affirma notamment M. Poincaré, mais non une puissance militaire. »

M. Poincaré eut l'occasion de déclarer qu'il n'avait ni l'intention ni le désir de prendre aucune sanction contre l'Allemagne, mais qu'il ne fallait pas oublier qu'aux termes du traité, la France pouvait être amenée à faire respecter ses droits.

Paris, 8. T. H. R. — Le cardinal Géggin, primat du Canada et le cardinal Dougherty, archevêque de Philadelphie arrivèrent hier d'Amérique, à bord du *Lorraine*.

De nombreuses personnalités dont Mgr. Ceretti, nonce apostolique, et des députations américaines, canadiennes et de la ville de Philadelphie, ainsi que M. Philippe Roy, commissaire général pour le Canada, étaient assemblés à la gare pour recevoir les deux prélates qui parurent enchantés du choix du Conclave.

Ils espèrent atteindre Rome à temps pour être présents à la Consécration de Pie XI.

## Les relations serbo-bulgares

### Une interview de M. C. Thodoroff

Parlant à un journaliste bulgare M. C. Thodoroff, ministre de Bulgarie à Belgrade a fait les déclarations suivantes :

— Vous voulz savoir, ce que je pense des relations entre le royaume des Serbes, Croates et Slovènes et la Bulgarie Ma réponse sera brève. Ma mission à Belgrade consistait et consiste à rétablir les relations normales entre les deux pays que les souvenirs des deux guerres dévastatrices séparent. Je puis vous déclarer que cela est presque atteint. M. Rakitch, ministre du royaume des Serbes, Croates et Slovènes à Sofia, remettra dans quelques jours ses lettres de créance et puis ce sera mon tour de remettre les miennes au roi Alexandre. Ce fait souligne que la première étape de nos relations d'après-guerre vient d'être franchie et que l'on entre dans la seconde qui, j'espère, sera plus féconde en résultats pratiques. Mais ni le gouvernement bulgare, ni moi-même ne nourrissons aucune illusion quant à considérer comme clôturée la période de la liquidation psychologique des relations entre les deux pays.

Beaucoup de sang a coulé et la guerre a semé trop d'amertumes et de malheurs pour qu'on puisse effacer tous les souvenirs d'un geste. A Belgrade on ressent encore assez sensiblement une certaine méfiance et une certaine réserve que le temps et notre attitude correcte jamais démentie pourront seuls faire disparaître.

Le Dr J. F. Mardin, directeur du service médical du N.E.R., apporte les soins éclairés de sa grande science à la guérison des malheureux bambins victimes des conditions précaires et sales de la vie de certains milieux orientaux.

La directrice Miss Emma M. Wood, dont je ne voudrais pas faire un portrait trop flatteur, craignant de froisser sa modestie, me permettra cependant de dire qu'elle est l'auteure de cette œuvre qu'elle dirige avec une maestria et un rajeunissement sans pareils. Elle est fort bien secondée, d'ailleurs, et quatre infirmières arméniennes, deux russes et une grecque déplacent, à l'envi, tous leurs efforts et ne négligent ni leur temps ni leurs forces.

D'autres œuvres viennent aussi en aide à l'hôpital. Les hôpitaux britanniques et américains mettent à sa disposition leurs services de chirurgie orthopédique, Rayons X, ainsi que leurs laboratoires. L'hôpital Grec prend soin de tous les cas de maladies infectieuses autres que

## La lutte contre la tuberculose A CONSTANTINOPLE

### L'Hôpital Canadien pour Enfants

En dehors de l'ancien mur de Constantinople, derrière la porte de Yedikule, se trouve l'Hôpital Canadien pour les enfants tuberculeux.

L'inauguration eut lieu le 1er juin 1920 en présence d'une assez grande assistance où toutes les religions et les races étaient représentées.

L'argent nécessaire à l'édification de cette œuvre importante provient tout en fait du Canada où il fut recueilli par le journal *The Toronto Globe* par voie de souscriptions. L'œuvre elle-même est une des branches du Near East Relief dont tout un chacun connaît les bienfaits en Orient depuis l'armistice.

L'hôpital lui-même est partie de l'hôpital Grec et a été mis à titre absolument gracieux à la disposition du Near East Relief par la communauté grecque et ceci pour une période de deux années.

Au début, il fut décidé que l'hôpital serait aménagé pour 60 lits, mais les nécessités ont été si grandes qu'il a fallu employer tous les espaces libres et à l'heure actuelle 110 enfants sont hospitalisés.

Sont admis les enfants de 3 à 14 ans (garçons et filles) présentant les symptômes suivants : Pie-tuberculose, tuberculose pulmonaire, tuberculose de glandes, tuberculose osseuse, tuberculose des yeux, quelques cas de péritonite tuberculeuse et en général tous les cas guérissables.

Le Dr J. F. Mardin, directeur du service médical du N.E.R., apporte les soins éclairés de sa grande science à la guérison des malheureux bambins victimes des conditions précaires et sales de la vie de certains milieux orientaux.

La directrice Miss Emma M. Wood, dont je ne voudrais pas faire un portrait trop flatteur, craignant de froisser sa modestie, me permettra cependant de dire qu'elle est l'auteure de cette œuvre qu'elle dirige avec une maestria et un rajeunissement sans pareils. Elle est fort bien secondée, d'ailleurs, et quatre infirmières arméniennes, deux russes et une grecque déplacent, à l'envi, tous leurs efforts et ne négligent ni leur temps ni leurs forces.

D'autres œuvres viennent aussi en aide à l'hôpital. Les hôpitaux britanniques et américains mettent à sa disposition leurs services de chirurgie orthopédique, Rayons X, ainsi que leurs laboratoires. L'hôpital Grec prend soin de tous les cas de maladies infectieuses autres que

## ECHOS ET NOUVELLES

### COMMUNAUTÉ ARMÉNIENNE

Le Djagadarmard apprend que le gouvernement d'Ankara a dès le 15 janvier donné des instructions pour que les familles arméniennes catholiques de Kharput soient rapatriées.

Miss Emily Robinson, la philanthrope bien connue, secrétaire honoraire du lord Mayers Fund, a la Croix-Rouge de la République arménienne avait proposé de la représenter en Angleterre, et accepté cette offre et lui a suggéré la constitution de comités dans toutes les colonies arméniennes à l'étranger. Ces comités organiseront l'œuvre de souscription en espèces dont les recettes seront transmises au siège central de Londres, lequel en disposera selon les besoins du peuple d'Arménie. Les envois de marchandises seront expédiés directement en Arménie aux adresses qui seront indiquées.

Les chèques devront être tirés au nom de Mrs. Lydia Chambers par l'entreprise de la Barclay's Bank, Bölling Park. L'adresse de l'éminent philanthrope est la suivante : Miss Emily Robinson, 35a, Eisham Road, Kensington, London.

La délégation patriarcale qui s'était rendue en Roumanie avise le Patriarche qu'elle rentrera aujourd'hui à Constantinople.

Le Daily Chronicle annonce qu'au cours d'une réunion présidée par lord Milner il a été décidé de constituer une « Union anglo-égyptienne » dans le but d'améliorer les relations entre les deux pays.

Un comité exécutif a été formé. Il se compose de lord Edward Gleichen, Sir Henry MacMahon, Sir Renold Royle, Sir Valentine Chirol et M. Spender.

Le récidivé bey, qui avait été nommé ministre de Turquie à Téhéran ; Sefai bey nomme conseiller à la même ambassade, et Abdurrahman bey, consul de Turquie à Téhéran, ont quitté Trabzon pour retourner en leur ville, par le Lloyd Triestin.

Le Daily Chronicle annonce qu'au cours d'une réunion présidée par lord Milner il a été décidé de constituer une « Union anglo-égyptienne » dans le but d'améliorer les relations entre les deux pays.

Le récidivé bey, qui avait été nommé ministre de Turquie à Téhéran ; Sefai bey nomme conseiller à la même ambassade, et Abdurrahman bey, consul de Turquie à Téhéran, ont quitté Trabzon pour retourner en leur ville, par le Lloyd Triestin.

Le récidivé bey, qui avait été nommé ministre de Turquie à Téhéran ; Sefai bey nomme conseiller à la même ambassade, et Abdurrahman bey, consul de Turquie à Téhéran, ont quitté Trabzon pour retourner en leur ville, par le Lloyd Triestin.

Le récidivé bey, qui avait été nommé ministre de Turquie à Téhéran ; Sefai bey nomme conseiller à la même ambassade, et Abdurrahman bey, consul de Turquie à Téhéran, ont quitté Trabzon pour retourner en leur ville, par le Lloyd Triestin.

Le récidivé bey, qui avait été nommé ministre de Turquie à Téhéran ; Sefai bey nomme conseiller à la même ambassade, et Abdurrahman bey, consul de Turquie à Téhéran, ont quitté Trabzon pour retourner en leur ville, par le Lloyd Triestin.

Le récidivé bey, qui avait été nommé ministre de Turquie à Téhéran ; Sefai bey nomme conseiller à la même ambassade, et Abdurrahman bey, consul de Turquie à Téhéran, ont quitté Trabzon pour retourner en leur ville, par le Lloyd Triestin.

Le récidivé bey, qui avait été nommé ministre de Turquie à Téhéran ; Sefai bey nomme conseiller à la même ambassade, et Abdurrahman bey, consul de Turquie à Téhéran, ont quitté Trabzon pour retourner en leur ville, par le Lloyd Triestin.

Le récidivé bey, qui avait été nommé ministre de Turquie à Téhéran ; Sefai bey nomme conseiller à la même ambassade, et Abdurrahman bey, consul de Turquie à Téhéran, ont quitté Trabzon pour retourner en leur ville, par le Lloyd Triestin.

Le récidivé bey, qui avait été nommé ministre de Turquie à Téhéran ; Sefai bey nomme conseiller à la même ambassade, et Abdurrahman bey, consul de Turquie à Téhéran, ont quitté Trabzon pour retourner en leur ville, par le Lloyd Triestin.

Le récidivé bey, qui avait été nommé ministre de Turquie à Téhéran ; Sefai bey nomme conseiller à la même ambassade, et Abdurrahman bey, consul de Turquie à Téhéran, ont quitté Trabzon pour retourner en leur ville, par le Lloyd Triestin.

Le récidivé bey, qui avait été nommé ministre de Turquie à Téhéran ; Sefai bey nomme conseiller à la même ambassade, et Abdurrahman bey, consul de Turquie à Téhéran, ont quitté Trabzon pour retourner en leur ville, par le Lloyd Triestin.

Le récidivé bey, qui avait été nommé ministre de Turquie à Téhéran ; Sefai bey nomme conseiller à la même ambassade, et Abdurrahman bey, consul de Turquie à Téhéran, ont quitté Trabzon pour retourner en leur ville, par le Lloyd Triestin.

Le récidivé bey, qui avait été nommé ministre de Turquie à Téhéran ; Sefai bey nomme conseiller à la même ambassade, et Abdurrahman bey, consul de Turquie à Téhéran, ont quitté Trabzon pour retourner en leur ville, par le Lloyd Triestin.

Le récidivé bey, qui avait été nommé ministre de Turquie à Téhéran ; Sefai bey nomme conseiller à la même ambassade, et Abdurrahman bey, consul de Turquie à Téhéran, ont quitté Trabzon pour retourner en leur ville, par le Lloyd Triestin.

Le récidivé bey, qui avait été nommé ministre de Turquie à Téhéran ; Sefai bey nomme conseiller à la même ambassade, et Abdurrahman bey, consul de Turquie à Téhéran, ont quitté Trabzon pour retourner en leur ville, par le Lloyd Triestin.

Le récidivé bey, qui avait été nommé ministre de Turquie à Téhéran ; Sefai bey nomme conseiller à la même ambassade, et Abdurrahman bey, consul de Turquie à Téhéran, ont quitté Trabzon pour retourner en leur ville, par le Lloyd Triestin.

Le récidivé bey, qui avait été nommé ministre de Turquie à Téhéran ; Sefai bey nomme conseiller à la même ambassade, et Abdurrahman bey, consul de Turquie à Téhéran, ont quitté Trabzon pour retourner en leur ville, par le Lloyd Triestin.

Le récidivé bey, qui avait été nommé ministre de Turquie à Téhéran ; Sefai bey nomme conseiller à la même ambassade, et Abdurrahman bey, consul de Turquie à Téhéran, ont quitté Trabzon pour retourner en leur ville, par le Lloyd Triestin.

Le récidivé bey, qui avait été nommé ministre de Turquie à Téhéran ; Sefai bey nomme conseiller à la même ambassade, et Abdurrahman bey, consul de Turquie à Téhéran, ont quitté Trabzon pour retourner en leur ville, par le Lloyd Triestin.

Le récidivé bey, qui avait été nommé ministre de Turquie à Téhéran ; Sefai bey nomme conseiller à la même ambassade, et Abdurrahman bey, consul de Turquie à Téhéran, ont quitté Trabzon pour retourner en leur ville, par le Lloyd Triestin.

Le récidivé bey, qui avait été nommé ministre de Turquie à Téhéran ; Sefai bey nomme conseiller à la même ambassade, et Abdurrahman bey, consul de Turquie à Téhéran, ont quitté Trabzon pour retourner en leur ville, par le Lloyd Triestin.

Le récidivé bey, qui avait été nommé ministre de Turquie à Téhéran ; Sefai bey nomme conseiller à la même ambassade, et Abdurrahman bey, consul de Turquie à Téhéran, ont quitté Trabzon pour retourner en leur ville, par le Lloyd Triestin.

Le récidivé bey, qui avait été nommé ministre de Turquie à Téhéran ; Sefai bey nomme conseiller à la même ambassade, et Abdurrahman bey, consul de Turquie à Téhéran, ont quitté Trabzon pour retourner en leur ville, par le Lloyd Triestin.

Le récidivé bey, qui avait été nommé ministre de Turquie à Téhéran ; Sefai bey nomme conseiller à la même ambassade, et Abdurrahman bey, consul de Turquie à Téhéran, ont quitté Trabzon pour retourner en leur ville, par le Lloyd Triestin.

Le récidivé bey, qui avait été nommé ministre de Turquie à Téhéran ; Sefai bey nomme conseiller à la même ambassade, et Abdurrahman bey, consul de Turquie à Téhéran, ont quitté Trabzon pour retourner en leur ville, par le Lloyd Triestin.

Le récidivé bey, qui avait été nommé ministre de Turquie à Téhéran ; Sefai bey nomme conseiller à la même ambassade, et Abdurrahman bey, consul de Turquie à Téhéran, ont quitté Trabzon pour retourner en leur ville, par le Lloyd Triestin.

## La Bourse

Cours des fonds et valeurs  
9 février 1922  
fournis par la Maison de Banque  
**PSALTY FRERES**

57 Galata, Mehmed Ali pacha han 57  
Téléphone 2109

COURS DES MONNAIES

Or 628 —

Banque Ottomane 250 —

Livres Sterling 632 —

Francs Français 250 —

Lires Italiennes 141 —

Drachmes 121 —

Dollars 141 50 —

Le Roumain 24 —

Marks 15 50 —

Couronnes Autrich. 0 75 —

Levas 20 50 —

COURS DES CHANGES

New-York 70 —

Londres 634 —

Paris 7 97 —

Genève 3 56 —

Rome 13 95 —

Athènes 131 —

Vienne 101 —

Sofia 23 —

Bucarest 1 85 —

Amsterdam 36 —

La Bourse de Paris

Paris, 8 T.H.R. — Le marché est toujours aussi calme. Seules quelques valeurs spécialement visées, par la spéculation sont en réaction. En coulisse même directive qu'au parquet.

Versement de 31.000.000

de marks or

Paris, 8 T.H.R. — Le gouvernement allemand effectua hier le versement de 31.000.000 de marks or. Ce versement est le troisième depuis la décision de la commission des réparations en date du 13 janvier dernier.

**TRANSFERT DE FONDS EN RUSSIE**

La Banque d'Etat de Russie, nouvellement fondée, a commencé ses opérations le 16 novembre. Elle se charge de tout envoi de fonds de l'étranger en Russie ce dont se sont occupés divers établissements pendant ces dernières années.

La fondation de cette Banque est due au changement de la politique économique de la R.S.F.S.R. elle est gérée dans ses opérations par des principes strictement bancaires et a décidé de procéder aux opérations de transfert de fonds sur de nouvelles bases qui élimineront les défauts qui ont caractérisé ce genre d'opérations ces derniers temps.

La nouvelle Banque d'Etat a décidé de changer radicalement le système adopté pour les envois de fonds de l'étranger en Russie, qui jusqu'à ces derniers temps était basé sur des cours de change qui n'étaient pas d'accord avec ceux existant sur le marché libre, ce qui causait de grandes pertes aux intéressés. Les cours de change appliqués par la Banque d'Etat diffèrent très peu de ceux du marché libre, ils seront revus périodiquement suivant la situation de la Bourse.

Les sommes à remettre en Russie sont acceptées par les divers correspondants de la Banque d'Etat qui est représentée par des délégués et des missions russes à l'étranger ainsi que par un certain nombre de Banques privées avec lesquelles la Banque d'Etat a établi des relations spéciales.

La remise des sommes reçues de l'étranger dans les différentes villes de la Russie sera effectuée par l'intermédiaire des succursales de la Banque ainsi que par les postes dont le service s'est considérablement amélioré ces derniers mois.

Ainsi, les personnes désirant envoyer des fonds en Russie auront toutes les facilités possibles pour le faire. Il n'y a plus aucune nécessité d'avoir recours aux institutions privées, qui se sont jusqu'ici engagées à faire remettre des fonds en Russie d'une manière illicite ou en contrebande en exigeant de fortes commissions et qui souvent même détournent les fonds.

L'envoi de fonds est accepté à Londres par M. Ali Russian Co-Operative Society Ltd. (ARGOS) 49 Moorgate E.C. 2, qui agissant en qualité d'agents de la Banque d'Etat. Le décret cours auquel les transferts de fonds ont été faits est de 760.000 roubles par livre Sterling.

## En quelques lignes

M. Larkin a été nommé commissaire du Canada à Londres en remplacement de Sir George Peiley.

Mouzafer bey, directeur du « Seir-Sefir », a donné sa démission.

— Après l'arrivée de Djelaleddine Arif bey à Rome, Djami bey, ex-représentant du gouvernement anatolien, se rendrait à Angora.

— La direction des chemins fer Anatoliens a décidé la création à Konia d'une école d'arts et métiers d'où sortiront des mécaniciens, des télégraphistes, des garde-frein.

— Le projet de réorganisation de l'école soumis à l'assemblée nationale a été transmis à la commission des affaires religieuses.

Budapest, 8 T.H.R. — Le journal officiel publia un décret protégeant pour six mois le délai de la convention du 28 février expirant fin courant concernant le règlement des dettes hongroises envers les sujets français.

Bruxelles, 8 T.H.R. — Un bandit armé contraint les voyageurs de l'express Anvers-Bruxelles de lui remettre leurs portefeuilles. Le bandit fut arrêté.

## DERNIÈRE HEURE

### La question arménienne

Londres, 9 fév.

Dans les échanges de vues qui ont eu lieu ces jours derniers entre la France et l'Angleterre, le gouvernement anglais a présenté une foule d'observations au sujet de l'Arménie et son avenir. La question arménienne fera probablement l'objet d'un examen approfondi à la conférence des ministres des affaires étrangères alliés. (Bosphore)

### La politique extérieure de la Roumanie

Bucarest, 9 fév.

Les journaux étrangers ayant mis en doute la sincérité de la politique roumaine vis-à-vis de l'Entente, M. Bratianu, président du conseil, a déclaré qu'aucune modification n'est intervenue dans la politique extérieure de la Roumanie. Fidèle à ses grands Alliés, la Roumanie entend poursuivre avec ceux-ci une politique d'étreinte collaboration. (Bosphore)

### A l'Assemblée nationale d'Ankara

L'Assemblée nationale d'Ankara a tenu le 6 février une séance extraordinaire à huis-clos sous la présidence de Mustafa Kémal. Cette séance a duré environ 4 heures. L'Assemblée a été le théâtre de violentes discussions. Fezzi pacha et Youssouf Kémal bey ont donné de longues explications.

Fezzi pacha a expliqué à l'Assemblée toutes les décisions prises au cours des réunions extraordinaires tenues chaque jour par le conseil des commissaires depuis le 25 janvier, décisions ayant trait aux destinées de la Turquie.

Youssouf Kémal bey a ensuite pris la parole pour compléter ces explications sur les détails de ces décisions et sur leurs conséquences. Après quoi les délibérations ont roulé sur la mission kémaliste devant partir pour l'Europe. L'Assemblée a investi Youssouf Kémal bey de pleins pouvoirs pour faire aboutir les négociations tendant à la reprise des relations normales entre l'Anatolie et les puissances occidentales. Il a en outre obtenu de larges pouvoirs pour négocier sur d'autres questions.

Youssouf Kémal bey agira dans les limites du programme des revendications nationales turques approuvées par l'Assemblée. Il sejournera à l'étranger tant qu'il le jugera nécessaire.

### REVUE DE LA PRESSE

#### PRESSE TURQUE

##### La protection des minorités

L'Ikdam s'exprime ainsi au sujet de cette question.

Dans certains cercles, on projette, en vue de la protection des minorités chrétiennes, la création, dans notre seul pays, de certains régimes ou administrations autonomes.

Or, ceux des journaux étrangers eux-mêmes, qui ont une juste appréciation des choses, sont unanimes à reconnaître que de pareils régimes sont inapplicables, et qu'en cas même où l'on voudrait en faire l'expérience, celle-ci donnerait des résultats nullement avantageux pour les chrétiens.

Par exemple, notre confrère le Temps est de cet avis.

Pour ce qui nous concerne — en établissant les bases de la protection des minorités chrétiennes — nous voulons faire en sorte que, chaque membre de celle-ci possède le caractère et les droits d'un véritable citoyen. Or, pour ce but soit, le moins réalisé, il faut que les garanties devant assurer la protection des minorités ne soient pas inconciliables avec le caractère convenant à un citoyen.

#### Soldat

Ali Kémal bey, dans le Pégam-Sabah, tout en reconnaissant que le métier de soldat est des plus nobles, relève qu'il ne faut pas que les militaires se mêlent de politique, car ce qui en résulterait serait une calamité.

Ali Kémal bey s'exprime ainsi :

La poitrine implique parfois des nécessités dououreuses que les soldats ne sauraient comprendre. Un soldat ne connaît pas le principe : « Frappe, mais écoute. » A l'épée, il ripostera par l'épée.

### Le nom du Souverain Pontife

Le nouveau Pape a expliqué les raisons pour quoi il a choisi le nom de Pie. Il est né, dit-il, pendant le pontificat de Pie IX, il vint à Rome sous le pontificat de Pie X et parce que le nom de Pie symbolise la paix. (T. S. F.)

Tous les cardinaux étrangers ont été grandement impressionnés par le fait que Pie XI s'est entretenu avec chacun d'eux dans leur langue maternelle. Il a successivement parlé en français, en anglais en polonois et en espagnol. (T. S. F.)

### Le patriarche d'Anatolie

Le gouvernement d'Ankara déploie une grande activité pour battre l'élection du patriarche turc-orthodoxe afin que ce dernier puisse prendre possession de son poste à partir du 1er mars. Le siège de ce patriarcat sera à Césarée. Papa Estimi est le candidat qui a le plus de chances de parvenir à cette gloire.

### Un beau geste de la princesse Mary

Londres. — La princesse Mary a fait demander aux souscripteurs de Melbourne qui se proposent de lui offrir un cadeau de noces d'affecter le montant à l'achat de vêtements pour les enfants de l'hôpital Queen Victoria. (T. S. F.)

### Diplomates américains

Le président Harding a nommé M. Houghton, membre du Congrès, ambassadeur à Berlin, M. Hedry Washburn, ministre à Vienne, et M. Théodore Brentano, à Budapest. (T. S. F.)

### La gendarmerie persane a occupé Tebriz

Les forces de gendarmerie persane commandées par Lahat khan livrèrent une attaque contre la ville de Tebriz et occupèrent celle-ci. (T. S. F.)

### Assistance américaine à l'Autriche

On mandate de Washington que le sénateur Lodge a présenté au Sénat américain une résolution accordant une assistance à l'Autriche avec un délai de 25 ans pour l'apurement de ses dettes à la Grain Corporation des Etats-Unis. (T. S. F.)

### SOCIÉTÉ ANONYME OTTOMANE D'ÉLECTRICITÉ

La Société d'Électricité a l'honneur d'informer sa clientèle que les anciennes cartes d'identité du personnel ont été annulées à partir du 1er janvier 1922 et remplacées à cette date, par des cartes d'un nouveau modèle.

Pour l'exercice 1922, ces cartes d'

identité sont de couleur CRÈME et portent, en diagonale, le millésime de l'année en GROS CARACTÈRES ROUGES

Les cartes qui ne répondront pas à ces caractéristiques devront être considérées comme irrégulières et leurs détenteurs devront être signalés immédiatement à la police.

La Société décline, d'ores et déjà, toute

responsabilité pour les conséquences qui pourraient résulter de la non-observation, par ses clients, du présent avis.

Constantinople, le 3 février 1922.

### PRESSE GRECQUE

#### France et Grèce

A l'occasion de l'arrivée à Athènes de M. de Marcelli, nommé ministre de France près le gouvernement hellénique, la presse grecque publie de longs articles où elle souhaite la bienvenue au diplomate français non sans reconnaître les difficultés de sa tâche en l'état actuel des relations franco-grecques.

Le journal gouvernemental Pro-téoussa s'exprime comme suit :

« Nous sommes certains que le nouveau représentant diplomatique de la France, M. de Marcelli, déplorera tous ses efforts pour aider les nôtres dans le but de rétablir l'amitié gréco-française dont la chaleur avait été si réduite dans le passé par l'excès du zèle de quelques politiciens. Si ces diplomates n'avaient pas mal géré l'affaire, la Grèce unie et sans révolution se serait rangée aux côtés de la France beaucoup plus tôt, et des exagérations de part et d'autre ne seraient pas produites... »

Ali Kémal bey, dans le Pégam-

Sabah, tout en reconnaissant que le métier de soldat est des plus nobles, relève qu'il ne faut pas que les militaires se mêlent de politique, car ce qui en résulterait serait une calamité.

Ali Kémal bey s'exprime ainsi :

La poitrine implique parfois des né-

cessités dououreuses que les soldats ne

sauraient comprendre. Un soldat ne

connaît pas le principe : « Frappe,

mais écoute. » A l'épée, il ripostera par l'épée.

dous bi-  
sons nos espoirs sur la perspicacité bien  
connue du nouveau représentant de la France. Qu'il soit le bienvenu !

Tout envoi d'argent et toutes lettres

qui se rapportent à la publicité doivent être adressés à l'adminis-

tration.

La Base de Moudania

P. SAMARTZIS

Tout envoi d'argent et toutes lettres

qui se rapportent à la publicité doivent être adressés à l'adminis-

tration.

CAISSE D'ÉPARGNE

Galata, Rue Voivoda No 102

TÉL. Péra 2121/2

Toutes opérations de banque

65 80 Pour les îles.

65 80 Pour les îles.

65 80 Pour les îles.

&lt;p

Vente par adjudication publique  
du vapeur "ARIADNE"

La division navale du Levant met en vente le vapeur à passagers *Ariadne*.

L'adjudication aura lieu sous commissions cachetées qui seront ouvertes le 15 février 1922 à 16 heures, au consulat de France à Constantinople.

Les étrangers sont admis à soumissionner.

Le bâtiment peut être visité tous les jours au mouillage de la Corne d'Or, Arsenal de Kasim Pacha.

**Caractéristiques approximatives**

Longueur 67 mètres.

Largeur 14 mètres 67.

Tirant d'eau 1 mètre 60 à l'AV et mètres 2 à l'AR.

Puissance 1230 HP.

Tonnage brut 410 t. Net 143 t

1 pont supérieur AV et AR avec rembarde montants et supports de tentes.

1 pont principal avec salon AV, salon AR, chambres et coursives.

1 cabine avec salons AV et AR.

2 machines inclinées compound (H.P. B.P.) à condensation par surface commandant deux roues à aubes; l'axe d'une des roues aura besoin d'une réparation

2 chaudières multibulbaires Belleville avec accessoires; plans de grille et plaques de parquet.

9 machines auxiliaires (1 dynamo 110 V, 150 ampères — 1 pompe de circulation du condenseur — 1 pompe Tangye à deux cylindres — 2 alimentateurs Belleville = 1 guindeau AV — 1 treuil à vapeur AR — 2 ventilateurs de chauffe).

Toutes les machines sont en état.

Coupe en fer, en bon état.

Salone et pont promenade à réparer.

Le soumissionnaire déclaré adjudicataire devra déposer immédiatement entre les mains de Monsieur le Commissaire de la Division Navale du Levant à bord du *Waldeck Rousseau* un cautionnement de 5.000 Lts.; la livraison de l'*Ariadne* aura lieu après paiement du prix de vente.

Si les prix offerts sont insuffisants il ne sera pas donné suite à l'adjudication.

Le navire est vendu dans le lieu et l'état où il se trouve, sans recours ultérieur contre la Marine Nationale Française.

Ci-après la liste des principaux articles vendus avec le bâtiment :

30 tonnes de charbon (environ).

1 sifflet à vapeur.

Gaines à eau de 12 t. et de 3 t.

2 canots avec boisseaux, palans et retoirs.

2 grandes manches à air et 3 petites.

1 cloche en bronze.

50 hublots avec monture en bronze.

4 bouées de sauvetage.

2 mât.

2 fûts de route.

1 compas de route.

Ancre et chaînes.

Rembarde et chaînes.

Lattes en bronze.

Echelles et entourages.

Radiateur en fonte pour chauffage central.

Bittes d'amarrage et chaumards.

2 chadburns avec transmission aux machines.

1 détendeur de vapeur Belleville.

Soupapes, vannes, robinets en fonte, en acier, etc., etc.

Pour renseignements complémentaires s'adresser à Monsieur le Commissaire Principal Commissaire de la Division Navale du Levant ou à Monsieur le Commandant du Groupe de Chalutiers de Constantinople, à Sirkedji, Stamboul.

Le cahier des charges peut être consulté au consulat de France, à bord du *Waldeck Rousseau* et au Groupe de Chalutiers de Constantinople caserne du Chef-kitch, Sirkedji, Stamboul.

3

**JEAN SOFIANOS**

Marchand tailleur

PERA, Place du Tunnel, No 6

Tissus anglais et français. Costumes et nouveautés de la saison.

Coupe anglaise et américaine gantant le corps. Travail soigné.

Prix raisonnable et réduit.

FEUILLET DU «BOSPHORE» N. (11)

En ce temps de crise nul n'ignore l'importance du **CREDIT**

Allez chez le marchand-tailleur de Paris pour hommes et dames **AU RAFFINÉ**

où vous pourrez avec des paiements échelonnés faire faire des costumes sur mesure

Deurt-Yol Azi, en face du Khédivial Palace, Grand'Rue de Péra

**BANCO DI ROMA**

Société Anonyme — Cap. 150 millions  
238 filiales en Italie et à l'étranger  
Siège Social et Direction Centrale  
Rome

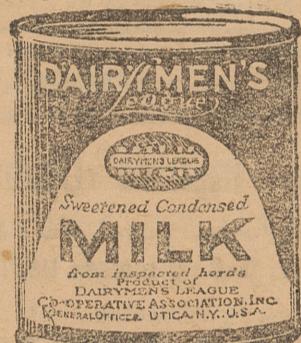
Toutes les opérations de Banque

Change et Bourse

**CONSTANTINOPLE**

GALATA, Camondo Han. — Tél. Péra 390-391  
STAMBOLU, Pinto Han. — Tél. St. 1501-02  
PERA, Gd'Rue de Péra, No 337. — Tél. P. 314  
Entrepôts, de transit. Scutari, Sirkedji

**DAIRYMEN'S**  
„Le lait parfait“



Distribution exclusive et gros C. MICA FILS

205, Tachdjilar, Balouk-Bazar, Stamboul

**EN VENTE:**  
Harty's Stores,  
Coopérative Anglaise,  
Mrs. Demétracopoulos Fres

Epicerie Elpis  
et dans toutes les bonnes épiceries.

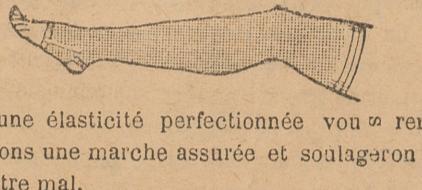
Agents exclusifs pour le Levant :

**EDWARDS & SONS**  
(Near East) Ltd.

Aucune suite n'est donnée aux communications qui ne portent pas en caractères lisibles la signature et l'adresse de l'expéditeur.

Gérant Djemil Sioussi, avocat

**BAS A VARICES NOS**



d'une élasticité perfectionnée vous rendront une marche assurée et soulageront votre mal.

Sur mesure et tout fait

**JRCOUSSÉ**

Péra, Place du Tunnel.

Prix modérés

**BLEU COLMAN**

Le Bleu sans pareil



Préserve le linge

Bull's Head

Dépôt Général: J. & J. Colman Ltd

Conspol Agency, St. Sanassar Han

Stock toujours en transit

**Location de Coffres-Forts (SAFES)**

Déposez vos objets précieux dans les chambres-fortes des plus modernes de la nouvelle AGENCE à PERA de la BANQUE D'ATHÈNES pour les mettre à l'abri du VOL et de l'INCENDIE.

Service tous les jours de 9 h. 30 a.m. jusqu'à 10 h. p.m. excepté les Dimanches. Téléphone: Péra 3041.

**L'Androgyne**

Roman Inédit

par

**ANDRÉ COUVREUR**

(Suite)

IV

Et j'insistai :

— Alors, il vous parlait de moi ?

— Souvent, souvent !

Et, s'enferrant dans son mensonge :

— Il m'avait même laissé soupçonner vos fiançailles.

— Mes fiançailles ! sursautai-je ?

— En vérité, pas catégoriquement...

Il m'a plutôt averti... sans nommer, sans préciser... C'est sa lettre seulement qui nous a appris qu'il s'agissait

sait du comte de Lieuplane. L'annonce de mon mariage avec le personnage qui m'avait fait présenter sa carte la veille fut imprimer à mes traits une certaine expression tragique, car Rolande perdit son assurance de petite menteuse candide et m'examina avec une certaine inquiétude. Quant à moi, cette extravagante nouvelle, par quoi se développait, s'amplifiait la fantaisie de Tornada, selon un plan dont je commençais à soupçonner l'intérêt scientifique — ne m'avait-il pas dit : vous êtes vierge, mais c'est bien votre tour, la maternité ne vous sera pas épargnée — quant à moi, cette nouvelle me révoltait. Ainsi donc, je n'étais pas débarrassé du sinistre opérateur. Libre, je continuai à demeurer son esclave, dans ces fonctions essentielles où l'homme prétend le plus garder sa volonté.

A nouveau, je pensai tout révéler à Rolande pour lui demander de prendre mon parti, m'en faire une alliée, et me dresser avec elle contre les embûches qui allaient être tendues à notre amour. Mais la singularité de ma situation menaçait tout d'abord de me faire passer pour fou à

ses yeux ; jamais elle ne croirait à la transmutation d'un homme en femme ; et, en supposant qu'elle y crût, je redoutais plus encore le ridicule dont elle me couvrirait immédiatement, le ridicule qui tue les sentiments élevés, et particulièrement l'amour. Du reste, la curiosité, plus encore que la prudence, me rivaient au secret, me conseillait au moins d'attendre, afin que, devenu l'entier confident de ma maîtresse par la partie de nos sexes, elle me livrât progressivement la vérité de son cœur et m'introduisît complètement dans le parterre où était éclosée la fleur de notre tendresse. Si parfaitement «unis» que nous ayons été, référâchissons-j-, si partageurs de notre âme et de nos sens, il est certainement des impressions, des nuances, des critiques qu'elle m'a laissé ignorer ; et puisqu'il n'y a pas encore, si j'ose dire, péril en ma demeure, eh bien, attendons l'amitié qui se prépare, pour les connaître dans leur intégralité. Quel homme épris me bâmera jamais d'avoir fait ce petit calcul, et d'en avoir conclu à mon silence en ce moment ?

Je refoulai donc l'aveu qui me brûlait la gorge et j'attendis que se

dessinat plus nettement l'intervention de M. Robert de Lieuplane. Pour l'instant, je voulais être tout à l'abri de Rolande, m'abandonner uniquement à la griserie de sa présence.

J'ai cru comprendre tout à l'heure dans vos paroles, me dit-elle, que vous êtes restés longtemps séparés. Existait-il un dissens entre votre frère et vous ? En vérité, cela me surprendrait... M. Segerier ne manifestait jamais de rancune lorsqu'il était question de vous.

— Et fut-il souvent question ? l'interrompis je nouveau, pour savoir jusqu'à quel point elle mènerait sur ce sujet la candeur du mensonge.

— Parfois... quand il se laissait aller à évoquer le passé... quand il nous parlait de sa famille, de ses amitiés... de ses amours...

Chère petite ! Je devinais bien où elle voulait en venir... et, en effet, l'interrogation que j'attendais coula tout naturellement de ses lèvres :

— Il était très bel homme, très distingué... chic, enfin... à cause de cela les femmes le remarquaient beaucoup, et il y mettait du reste une certaine coquetterie... Oh ! sans fatiguer ; mais eust, il aimait qu'on le emarquant....

Ah ! comme j'avais bien fait de me taire ! J'allais progressivement tout savoir de moi. J'encaissais, il est vrai, pour débouter ; mais comme cette légère critique était loin de me déplaire, puisque j'y pouvais distinguer une jalouse rétrospective !

Elle continua :

— Et, sa notoriété aidant, vous dévoiliez la récolte de succès. Vous en parlait-il quelquefois, de ses succès ?

— Il était très discret.

— C'est une qualité de plus. Mais avec vous, qu'il aimait, peut-être que, dans ses lettres...

— Non, jamais... affirmai-je.

— Pourtant, obstinait-elle, il devait aimer quelqu'un. Un homme de son âge ne peut pas se consacrer uniquement à son art... Et, pour ma part, j'estime qu'il doit y avoir quelque raisonnable pour s'attirer l'admiration des femmes, car il était hostile à ces façons d'agir. Il avait, cela je le sais, une liaison sérieuse ; mais il se fut bien gardé de la compromettre par un coup de tête. Et si, comme vous vous l'imaginez, il prenait jamais le parti, toujours très grave, d'arracher celle qu'il aime à son foyer, croyez-en me déclarant qu'il manœuvrait pour s'attirer l'admiration des femmes, car il était hostile à ces façons d'agir.

— Je faisais cette déclaration de principes d'un ton solennel qui devait contraster avec le spectacle frivole que j'offrais : mon kimono, mon bras nu, mes cheveux épars.

**E. C. PAUER & C<sup>IE</sup>**

Siège Central: GÈNES

SUCCURSALES : Milan, Naples, Trieste, Flume, Prague, Vienne  
Budapest, Zurich, Marseille, Barcelone, Smyrne, Samsoun.

DIRECTION GENERALE POUR L'ORIENT

Erzeroum Han, Stamboul, Téléphone : Stamboul 1175.

Représentants exclusifs des :

J. ARON & Co INC. (New-York)

Exportation de TOUS les produits américains

Union Starinerie Lanza GÈNES. Les plus grandes fabriques de bougies et savons

J. Pradon et Cie. MARSEILLE. Coloniaux, sucre, riz et tous les produits français.